

**COMPTE RENDU SUCCINT  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 AVRIL 2025**

**Etaient présents** Mme Catherine MESTIRI, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, Mme Liliane JODIN, Mme Sylvie SAGON, Mme Françoise LESOT, M. Jean-Claude JUMELIN, M. Patrick NALLOT, M. Jean-Michel LEROUX, Mme Isabelle PONCHAUX et M. Benoit GRZYWA

**Pouvoirs ont été donnés à** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI par M. José DROUART  
Mme Liliane JODIN par Mme Nathalie ROZANSKI-LAMBERT  
M. Jean-Michel LEROUX par M. Jean-Marc PAPADIA  
M. Benoit GRZYWA par M. Jérôme GODART

**Absente** : Mme Carole LECOMTE

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre BIELAWSKI

\* \* \* \* \*

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour cinq délibérations :

- Adhésion à la S.P.A. pour chiens errants.
- Vote du Compte Financier Unique de la commune M 57 – avec affectation des résultats - Année 2024.
- Vote du Compte Financier Unique de l' Assainissement M 49 avec affectation des résultats - Année 2024.

Ajout de ces cinq délibérations accordées à l'unanimité des membres présents et représentés.

**I. DELIBERATIONS A PRENDRE**

<u>Libellés</u>	<u>Vote du Conseil Municipal</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nomination d'un représentant à l'organisme ADTO-SAO.</li> <li>- Ajout d'un prix pour l'achat d'une seule place dans une concession de terrain dans le cimetière communal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés nommer Mme Liliane JODIN pour représenter la commune à l' ADTO-SAO.</li> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés CREER un nouveau prix pour l'achat d'une seule place de concession de terrain dans le cimetière communal à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Pour 50 ans : 300 €</li> <li>* Perpétuelle : 500 €</li> </ul> </li> </ul>
... / ...	... / ...

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vote des taux d'imposition.</li>   <li>- Vote des subventions aux associations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés MAINTENIR les mêmes taux que l'an dernier.</li>   <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés ALLOUER les sommes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>* ADREPPE : 100 €</li> <li>* AMSA ( Amis du Marais de Sacy et alentours ) : 200 €</li> <li>M. José DROUART n'a pas pris part au vote faisant partie de cette association.</li> <li>* Amicale des Associations Patriotiques de Pont Saint Maxence : 170 €</li> <li>* Festival du Marais : 500 €</li> <li>* Foyer Rural : 4 000 €</li> <li>* Société Nationale d'Entraide Médaille Militaire : 130 €</li> <li>* Secours catholique : 100 €</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vote du Compte Financier Unique d'Assainissement M 49 - Année 2024.</li>   <li>- Affectation des résultats du compte Assainissement M 49, Année 2024 pour 2025.</li>   <li>- Vote du Budget Primitif Assainissement M 49 – Année 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le C.F.U. Assainissement M 49 - Année 2024.</li>   <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats de 2024 pour 2025 du compte Assainissement M 49.</li>   <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le Budget primitif Assainissement M 49 – Année 2025.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vote du Compte Financier Unique de la commune M 57 - Année 2024.</li>   <li>- Affectation des résultats du compte Commune M 57, Année 2024 pour 2025.</li>   <li>- Vote du Budget Primitif Commune M 57 – Année 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le C.F.U. Commune M 57 - Année 2024.</li>   <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés AFFECTER les résultats de 2024 pour 2025 du compte Commune M 57.</li>   <li>- POUR à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVER le Budget primitif Commune M 57 – Année 2025.</li> </ul>

## II. INFORMATIONS ET QUESTION DIVERSES

Informations communiquées par Madame La Maire :

... / ...


- Festival du marais : samedi 26 avril à ROSOY
- Le transfert des compétences de l'eau et l'assainissement à la Communauté de communes n'est plus d'actualité pour le moment. La plupart des communes ne souhaite pas transférer cette compétence.
- Bibliothèque :
  - 15 enfants ont pu participer à l'atelier récréatif de Pâques à la bibliothèque.
  - De nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque.

**Tour de table :**

- M. Jean-Pierre BIELAWSKI :
  - Le promoteur BG doit représenter son projet de constructions rue Louis Drouart. 16 maisons étaient prévues mais le camion du ramassage des ordures ménagères ne peut pas passer. Faut donc revoir l'implantation de ce site
  - Le permis de construire de la micro-crèche est accepté. La vente du terrain va pouvoir être lancée. Ce projet est à titre privé et comporterait 12 berceaux.
  
- M. Patrick NALLOT :
  - Il fait la remarquer que beaucoup d'administrés n'ont pas rempli le bon pour la commande de la poubelle à déchets verts. Il semblerait que la communication n'a pas été diffusée correctement.  
 Réponse de M. Jean-Pierre BIELAWSKI : Les retardataires peuvent aller s'inscrire à la C.C.P.O.H. pour une 2<sup>ème</sup> commande et des sacs spéciaux leur seront distribués.
  - Suite à une réunion au Syndicat d'électricité SEZEO : Il a été constaté que beaucoup de communes, pour des raisons d'économies, se sont abstenus de mettre des guirlandes pour les fêtes de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 50 h 50.

**Pour le Maire,  
L'adjoint délégué,**

**Jean-Pierre BIELAWSKI**